

CARACTERISTIQUES DE LA Baignade

Nom : Baignade municipale

Ville : Châlette-sur-Loing

Département : Loiret

Région : Centre

Personnes responsables de la baignade :

Cécile Yvon · Florent Goron

Périodes d'ouverture :

- 13 et 14 juin 2026

- 20 et 21 juin 2026

- du 29 juin au 30 août 2026 du mardi au dimanche (fermé le lundi)

Heures de surveillance : 13h00 à 19h00

Fréquentation moyenne quotidienne :

500 à 1000 personnes

SCHEMA DE LA ZONE DE Baignade



HISTORIQUE DE LA QUALITE DE L'EAU DE LA Baignade

Prélèvements réalisés par l'Agence Régionale de Santé toutes les 2 semaines durant la saison balnéaire.

- 2022 : 5E (eau de bonne qualité) /« Excellent » selon classement directive 1006/7/CE
- 2023 : 5E (eau de bonne qualité) /« Excellent » selon classement directive 1006/7/CE
- 2024 : 7E (eau de bonne qualité) /« Excellent » selon classement directive 1006/7/CE
- 2025 : 5E (eau de bonne qualité) /« Excellent » selon classement directive 1006/7/CE
- 2026 : 6E (eau de bonne qualité) /« Excellent » selon classement directive 1006/7/CE

CARTE DE LA ZONE D'ETUDE



INVENTAIRE DES SOURCES DE POLLUTION ET MESURES DE GESTION

Déjection des Bernaches du Canada

- Impact : faible
- Distance : zéro
- Indicateurs : visuel
- Procédure : fragmentation dans l'eau et ramassage sur la plage par le personnel de surveillance, criblage du sable
- Mesures préventives : régulation des populations

Débordement du réseau d'eaux usées

- Impact : significatif
- Distance : de 20 à 30 m
- Indicateurs : visuel
- Procédures : pompage
- Mesures préventives : entretien régulier et surveillance lors des épisodes orageux